



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Edition CASSIS - GROSEILLE

N° 2 du 17/04/2007 (2 pages)

Région Centre

Stades cassissier

Les stades observés actuellement sont les suivants :

- Andéga : F1
- Black Down : E2 à F1
- Noir de Bourgogne : F1 à F2

Les températures que nous connaissons vont permettre une évolution rapide de la végétation.

Anthracnose

Les toutes premières taches sont visibles dans quelques unes des parcelles suivies.

Les conditions météorologiques actuelles ne sont pas favorables à cette maladie. D'après Météo France, le temps sec devrait se maintenir au cours de cette semaine.

La protection sera mise en place peu de temps avant la prochaine période pluvieuse. Le traitement sera renouvelé au bout de 8 à 10 jours ou après un cumul de pluie de 20 à 25 mm.

Oïdium

Les attaques successives de cette maladie du feuillage et des baies empêchent la croissance des pousses et une alimentation correcte des baies. Tenah et Noir de Bourgogne sont très sensibles à ce champignon. Tiphon et Andéga sont considérés tolérants.

Aucun symptôme n'est encore visible dans les parcelles suivies. Les conditions météorologiques actuelles sont favorables à cette maladie.

La lutte débute à la mi-floraison. Ce stade commence à être atteint. Deux traitements préventifs seront réalisés (voir liste des produits autorisés en page 2).

Dès l'apparition des premières taches, un traitement curatif sera réalisé avec deux applications renouvelées à 3 ou 4 jours d'intervalle.

Pour éviter de favoriser l'apparition de phénomène de résistance, veiller à ne pas utiliser les spécialités à base d'I.B.S plus de trois fois par saison et à ne pas les utiliser sur maladie déclarée.

Phytopte du gros bourgeon

Les conditions météorologiques actuelles ne sont pas favorables à ce ravageur.

Pucerons

Des foyers de pucerons verts sont observés dans plusieurs sites d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. Par ailleurs, des foyers de pucerons jaunes sont présents dans quelques unes des parcelles suivies.

Les premiers auxiliaires commencent à s'installer.

Une intervention est justifiée si au moins 40 % des pousses sont colonisées et en absence d'auxiliaires en quantité importante. Ces conditions ne sont pas remplies pour le moment.

Surveillez vos parcelles régulièrement. Si vous devez intervenir, utilisez de préférence un produit autorisé à base de pyrimicarbe afin de préserver la faune auxiliaire (une application maximale par campagne).

Au cours de la floraison, évitez de traiter afin de préserver les insectes pollinisateurs. Si un traitement est nécessaire, intervenez en-dehors des heures de butinage avec une spécialité portant la mention « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles ».

Tordeuses et autres chenilles

La présence de chenilles de tordeuses et de défoliatrices est observée dans la plupart des parcelles suivies.

Surveillez leur apparition dans vos parcelles, notamment celles où leur présence a été observée en 2006.

Intervenir sur jeunes chenilles dès leur apparition pour obtenir une efficacité maximale du produit.

Ne pas dépasser le seuil de 30 % de pousses occupées.



SRPV Centre - 93, rue de Curembourg - 45404 FLEURY LES AUBRAIS Cédex

Tél : 02.38.22.11.11 - Fax : 02.38.84.19.79 - Mél : SRPV.DRAF-CENTRE@agriculture.gouv.fr - Notre site : www.srpv-centre.com

Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation

Diffusé en collaboration avec FREDON CENTRE (Art. L 252-1 à L 252-5 du Code rural)

Tableau des produits homologués sur oïdium du cassisier

(source : e-phy.agriculture.gouv.fr – 28/03/2007)

Matière active	Produit commercial	Dose PC	Classement toxicologique	Commentaires
bupirimate	BUDGET BUPIRIMATE NIMFERT NIMROD	1,5 l/ha 1,5 l/ha 1,5 l/ha	Xi Xi Xi	Systémique à action préventive et curative sur les oïdium. Utilisé en alternance avec les produits IBS, il limite l'apparition de résistances. Très bonne action curative, il peut être appliqué sur des attaques déclarées. L.M.R. = 0,5 mg/kg D.A.R. = 7 jours
dinocap	AGRIKAR LIQUIDE DINOTHANE LIQUIDE KARATHANE FN57 KARATHANE LC KARATHANE SH KARATHANE WP KARILEX 350 ROCHAMBEAU	0,5 l/ha 0,5 l/ha 1 kg/ha 0,5 l/ha 1 kg/ha 1 kg/ha 0,5 l/ha 0,5 l/ha	Xn Xn Xi Xn Xi, Xn Xi Xn	L.M.R. fruits = 0,1 mg/kg Anti-oïdium spécifique de contact, multisite, efficace contre tous les oïdium. Action préventive et curative en mouillant bien et en renouvelant l'application à 7 jours (+ mouillant). Actif par basses températures, éviter les fortes chaleurs, action freinatrice sur les acariens
hexaconazole	ANVIL LIQUIDE	0,06 l/ha	Sc	L.M.R. hexaconazole cassis = 0,02 mg/kg D.A.R. = 70 jours I.B.S. systémique, préventif et curatif. action secondaire sur le botrytis. Ne pas dépasser 3 applications d'I.B.S. par an et éviter les traitements sur attaques déclarées. Date limite de vente : 30 novembre 2007 Date limite d'utilisation : 30 juin 2008
kresoxim-méthyl	ALLIAGE	0,2 kg/ha	Sc	L.M.R. kresoxim-méthyl cassis = 0,05 mg/kg D.A.R. = 14 jours Ne pas dépasser 2 applications par an (risques de résistance)
myclobutanil	FERTINEX FONGYS IRVY POLYSOINS SYSTHANE 12 E SYSTHANE 6 FLO SYSTHANE 6W SYSTHANE 7 EW SYSTHANE JARDIN SYSTHANE JARDIN LIQUIDE SYSTHANE PRET A L'EMPLOI SYSTHANE PRO THIOCUR EC	10 l/ha 10 l/ha 1,25 l/ha 10 l/ha 0,6 l/ha 1,25 l/ha 1,25 kg/ha 10 l/ha 1,25 kg/ha 1,25 l/ha 1000 l/ha 0,6 l/ha 0,6 l/ha	Sc Sc Xn Sc Xn Xn Xn Sc Xn Xn Sc Xn Xn	L.M.R. myclobutanil cassis = 0,02 mg/kg D.A.R. = 14 jours I.B.S. à propriété systémique, préventif et curatif sur les oïdium, les rouilles et les tavelures. Ne pas dépasser 3 applications d'I.B.S. par an et éviter les traitements sur les attaques déclarées (risques de résistance)
dinocap + myclobutanil	IZARD SABITHANE	0,5 l/ha 0,5 l/ha	Xn Xn	Association d'I.B.S. et de contact : respecter les conditions d'emploi de chacun
mancozèbe + myclobutanil	DITHANE DUO DITHANE DUO PRO GANA GANA JARDIN SYSTHANE COMBI	2,5 kg/ha 2,5 kg/ha 2,5 kg/ha 2,5 kg/ha 2,5 kg/ha	Xi Xi Xi Xi Xi	Produits à base de mancozèbe et d'I.B.S. : respecter les conditions d'emploi de chacun D.A.R. : 28 jours